



LABEL SPORT ETUDES



OBJECTIFS

Les Sport Etudes Equitation ont pour objectif de permettre aux jeunes cavaliers d'intégrer, dans le cadre du projet éducatif de la FFE, un parcours sportif tout en bénéficiant d'un suivi scolaire classique et personnalisé.

Le projet éducatif de la FFE : être cavalier

- *Favoriser une vie en société harmonieuse dans le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel ;*
- *Favoriser la rencontre entre jeunes et la rencontre jeunes et adultes ;*
- *Intégrer dans son hygiène de vie les bienfaits des activités physiques ;*
- *Donner le goût de l'effort avec le sentiment du plaisir ;*
- *Développer le sens des responsabilités et de son engagement.*

LABELLISATION

Au travers de la labellisation « Sport Etudes », la FFE valide une structure équestre présentant les garanties de logistique et de compétences pour mener à bien le projet scolaire et sportif des jeunes qu'elle accueille. Tout établissement équestre adhérent de la FFE répondant au cahier des charges peut demander sa labellisation.

Les Sport Etudes sont ouverts aux élèves de collège et de lycée. Le niveau sportif d'entrée souhaité est le suivant :

- Minimum galop 3 lors de l'entrée en Sport Etudes au collège,
- Minimum galop 5 lors de l'entrée en Sport Etudes au lycée.



CAHIER DES CHARGES

- Etre labellisé Ecole Française d'Equitation.
- Disposer d'une convention avec un collège et/ou lycée, à proximité immédiate, incluant l'organisation du transport entre l'établissement scolaire et équestre et si possible un aménagement du temps scolaire.
- Avoir au moins 4 cavaliers participant aux Championnats de France Club ou Poney l'année précédant la demande.
- Proposer aux élèves au minimum 3 heures d'équitation par semaine, réparties au minimum en 2 séances.
- Disposer d'une cavalerie permettant de développer les compétences équestres requises et de moyens de transport adaptés pour amener les poneys/chevaux et cavaliers en compétitions.
- Présenter un projet sportif formalisé et individualisé, incluant les objectifs sportifs de l'année, un planning des activités prévues ainsi qu'un organigramme.

Retournez le dossier de candidature, la FFE réalisera l'audit de votre établissement au maximum quatre mois après réception du dossier complet.

LE RENOUVELLEMENT

Le label est attribué pour trois ans. Le renouvellement du label est conditionné par :

- l'audit de conformité réalisé par la FFE.
- l'atteinte des résultats sportifs exigés, à savoir : au moins 8 cavaliers participant aux Championnats de France Club ou Poney, dont 4 minimum font partie du Sport Etudes.

Certaines conditions minimales font l'objet d'une vérification annuelle :

- Etre à jour de son adhésion à la FFE.
- Etre attributaire du label EFE.
- Avoir une convention avec un établissement scolaire.
- Répondre aux minimas sportifs exigés.

NB : l'obtention du label Sport Etudes donne automatiquement à la structure concernée un avis favorable de la FFE dans le cadre d'une demande d'ouverture de Section Sportive Scolaire (Ministère de l'Education Nationale, circulaire n° 2011-099 du 29-9-2011).

CONTACT

FFE Qualité
Parc Equestre
41600 Lamotte Beuvron
Tél. :02.54.94.46.14.
Fax :02.54.94.46.50.
e-mail : qualite@ffe.com
site Internet : www.ffe.com